

De: **Burrus Xavier** xburrus@bluewin.ch
Objet: Plan d'affectation "Sus Le Jordil"
Date: 1 juillet 2021 à 08:42
À: **Commune St-Sulpice** info@st-sulpice.ch
Cc: technique@st-sulpice.ch technique@st-sulpice.ch



Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs,

par la présente, j'accuse réception de votre lettre du 22 juin 2021, dont je vous remercie.

J'ai pris bonne note des améliorations annoncées, qui ne m'impressionnent pas, étant donné que la densification du projet reste la même dans sa totalité et que, d'autre part, l'indemnité citée est une prestation courante qui découle de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire et qui, d'ailleurs, avait déjà été négociée lors du Plan de quartier de Champagny.

Par contre, je ne m'explique pas que vous n'abordiez pas un des points centraux pour les opposants, à savoir la sortie des véhicules sur la Route Cantonale, cela pour éviter au Centre village d'être complètement asphyxié par l'augmentation du nombre de voitures, d'autant plus qu'entretemps se construit juste à côté le nouveau bâtiment administratif, propriété de M. W. de Rham, qui amènera environ 150 places de travail supplémentaires dans cette zone...

D'après ce qui a été annoncé au Conseil communal par le municipal de l'urbanisme sortant, la DGMR a refusé d'entrer en matière. J'attends donc de la nouvelle Municipalité de recourir sans tarder contre cette décision auprès des autorités cantonales, et de tout mettre en œuvre pour contrer cette décision, contrairement à la passivité de l'ancienne municipalité.

Cela dit, en constatant le développement de St-Sulpice toutes ces dernières années, qui a vu la commune passer rapidement de 3000 à quasiment 5000 habitants, sans compter tous les projets actuellement en suspens, il me semble que la raison voudrait qu'une solution du type « moratoire » soit recherchée, plutôt que de risquer un blocage par référendum. Il en va de la qualité de vie des Serpelious, sujet qui a été au centre des discussions lors des dernières élections communales.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes et en vous souhaitant d'ores et déjà plein succès pour cette nouvelle législature, je vous adresse, Monsieur le Syndic, Mesdames, Monsieur, mes salutations les meilleures,

Xavier Burrus

35, rue du Centre
CP 179
1025 St-Sulpice

*Reintien de mon opposition comme
exprimée dans mon mail ci-dessus*

Xavier Burrus

15/10/2021